

Voltaire historien, Voltaire auteur de théâtre : son attitude face à la Corée¹

Jong-Ho Chun

Abstract: Voltaire is one of the few European authors of the 18th century to have dealt with Korea. In this study, we first propose to highlight, through an analysis of all of his work, the texts in which he mentioned Korea and how this country is represented there. We will then try to identify his documentary sources, and we will focus mainly on how the author created stories from historical elements. Our survey also aims to understand Voltaire's attitude to the historical-philosophical and dramatic genres, and to better understand his conception of these two genres.

Keywords: Voltaire, Korea, Historiography, Theatre

Voltaire, auteur de théâtre

Grande figure de la pensée des Lumières, Voltaire est célèbre comme auteur de contes philosophiques tels que *Candide* (1759), *Zadig* (1747) et bien d'autres, ainsi que de traités visant à combattre l'obscurantisme et le fanatisme religieux de son époque – ce qu'il nomme lui-même « l'infâme » – comme les *Lettres Philosophiques* (1734) ou le *Traité sur la Tolérance* (1763). Cependant, pour les Européens de son époque, Voltaire était avant toute chose un poète épique et dramatique. Pendant toute sa vie, il a été passionné de théâtre. Dans ce domaine il était un auteur prolifique, avec à son actif pas moins de cinquante-deux pièces, dépassant ainsi largement les trente-trois de Corneille ou les douze de Racine. Sa carrière littéraire commence officiellement par le triomphe de sa première tragédie, *Œdipe* (1718) – il est alors âgé de de vingt-quatre ans – et c'est surtout en qualité d'auteur dramatique que l'Académie française l'accueille en 1746. Enfin, le 30 mars 1778, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, lors de la sixième représentation de sa dernière tragédie, *Irène*, il est couronné par les applaudissements

¹ Cet article constitue une version remaniée de l'étude publiée dans Chun (2018), où l'intérêt était focalisé en particulier sur les sources documentaires de Voltaire sur la Corée. Nous nous intéressons ici principalement aux rapports entre ce thème et les notions d'histoire et de théâtre chez notre auteur.

du public dans la salle du Théâtre-Français. C'est l'apothéose de sa carrière : « D'ailleurs, du vivant de Voltaire, le public mettait ses tragédies au même rang que celles de Corneille et de Racine. Bref, l'Europe des Lumières reconnaît en Voltaire son premier dramaturge » (Acke 1994, 231).

Voltaire visait à réformer le genre théâtral. L'innovation se trouve surtout dans le choix des thèmes représentés. Contrairement aux auteurs du classicisme français qui voulaient limiter le sujet ou la scène de leurs pièces aux Écritures saintes ou à l'Antiquité gréco-romaine, Voltaire tente d'élargir le contexte historico-géographique de ses tragédies. La scène de *Zaïre* (1732) se déroule à Jérusalem pendant les Croisades, *Adelaïde de Guesclin* (1734) en France pendant la Guerre de Cent ans, *Alzire où les Américains* (1736) au Pérou pendant l'invasion espagnole, *Zulime* (1740), *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète* (1741) en terre d'Islam, *Sémiramis* (1748) et *Les Guèbres ou la tolérance* (1768) en Orient antique. Toutes ces pièces reflètent bien l'intérêt personnel de l'auteur pour l'histoire et la géographie mondiales et pour la diversité culturelle du monde. Parmi elles, *L'Orphelin de la Chine*, qui eut un grand succès le 20 août 1755 au Théâtre de la Comédie-Française, est la première tragédie française sur la Chine. Dans cette pièce se trouve une mention de la Corée qui nous intéresse. L'élargissement des thèmes entraîne un renouvellement de la mise en scène avec notamment un accroissement du réalisme dans la représentation des coutumes. Ces innovations étaient la raison principale du succès de ces pièces à l'époque. Tout cela sans perdre de vue que Voltaire utilise le théâtre pour véhiculer ses propres idées philosophiques, comme nous allons le voir.

Voltaire historien

La contribution de Voltaire à l'évolution de la conception et de l'écriture de l'histoire – avec *Le Siècle de Louis XIV*, *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* et d'autres ouvrages – a également été considérable. Il ne faut pas oublier qu'il était historien officiel du roi et qu'il fut nommé « historiographe de Sa Majesté » par Louis XV le 1^{er} avril 1745 : un rôle qu'il exerce jusqu'au 25 juin 1750, date à laquelle il part pour Berlin, répondant à l'invitation de Frédéric II, roi de Prusse. Il semble cependant avoir ressenti des limites dans l'exercice de cette fonction. Ainsi élabore-t-il sa propre conception de la figure de l'historien, en refusant tout d'abord de donner aux « historiographes » le titre d'« historiens » lorsqu'il définit leur fonction :

HISTORIOGRAPHE – Titre fort différent de celui d'historien. [...] Peut-être le propre d'un historiographe est de rassembler les matériaux, et on est historien quand on les met en œuvre. Le premier peut tout amasser, le second choisir et arranger. L'historiographe tient plus de l'annaliste simple, et l'historien semble avoir un champ plus libre pour l'éloquence (Voltaire 1877-1885a, 19, 371-72).

Refusant l'attitude des simples rédacteurs d'Annales, il demande donc aux historiens une certaine liberté de choisir et d'arranger. L'histoire est aussi pour lui une discipline dans laquelle peuvent se manifester des compétences rhétoriques et littéraires. Pour cela, il est nécessaire que les historiens fassent preuve d'esprit critique et philosophique :

Si on voulait faire usage de sa raison au lieu de sa mémoire, et examiner plus que transcrire, on ne multiplierait pas à l'infini les livres et les erreurs ; il faudrait n'écrire que des choses neuves et vraies. Ce qui manque d'ordinaire à ceux qui compilent l'histoire, c'est l'esprit philosophique : la plupart, au lieu de discuter des faits avec des hommes, font des contes à des enfants (Voltaire 1957a, 43).

Il réfute dans ce passage l'autorité des anciens en demandant comment « un homme de bon sens, né dans le XVIII^e siècle », « dans ce siècle éclairé » peut croire aux « fables » d'Hérodote et à celles de l'Antiquité de façon générale. Pour cette raison, il critique Charles Rollin, qui avait compilé ces fables anciennes sans esprit critique. Il propose donc de « discuter des faits avec des hommes » et de se consacrer à l'histoire moderne (Voltaire 1957a, 43). Dans son ouvrage intitulé *Nouvelles considérations sur l'histoire*, il précisera donc les bases d'un nouveau champ historique. Tout d'abord, il attend dans « la manière d'écrire de l'histoire ce qui est arrivé dans la physique » (Voltaire 1957b, 46). Pour lui, il devrait être possible de faire de l'histoire une science analogue à celle de Newton, en ramenant les faits aux lois. Au lieu de ramasser et de rassembler le fatras des événements particuliers, Voltaire cherche à « connaître le genre humain dans ce détail intéressant qui fait aujourd'hui la base de la philosophie naturelle ». Pour lui, « l'objet est l'histoire de l'esprit humain, et non pas le détail des faits presque toujours défigurés » (Voltaire 1957b, 46). Il élargit donc considérablement les horizons de l'histoire. À cette « connaissance d'une utilité plus sensible et durable » (Voltaire 1957b, 47), qui n'est plus « une faible partie de l'histoire des rois et des cours », correspond un ensemble constitué par les facteurs économiques et sociaux, les arts, ainsi que par le « changement dans les mœurs et dans les lois ». ² Il faut « incorporer avec art ces connaissances utiles dans le tissu des événements » (Voltaire 1957b, 48). Voltaire appliquera ce principe notamment dans son *Siècle de Louis XIV*, qu'il présente comme « l'histoire de l'esprit humain, puisée dans le siècle le plus glorieux à l'esprit humain » (Voltaire 1957c, 605), et surtout dans *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* :

On a donc bien moins songé à recueillir une multitude énorme de faits qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à rassembler les principaux et les plus avérés qui puissent servir à guider le lecteur, et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance et des progrès de l'esprit humain, à lui faire reconnaître les peuples par les usages mêmes de ces peuples (Voltaire 1756).

² Voltaire énumère longuement les exemples de ces connaissances nouvelles : « Je voudrais apprendre quelles étaient les forces d'un pays avant une guerre, et si cette guerre les a augmentées ou diminuées. L'Espagne a-t-elle été plus riche, avant la conquête du monde, qu'aujourd'hui ? De combien était-elle plus peuplée du temps de Charles-Quint, que sous Philippe IV ? Pourquoi Amsterdam contenait-elle à peine vingt mille âmes il y a deux cents ans ? [...] Il [l'historien] cherchera quel a été le vice radical et la vertu dominante d'une nation ? [...] Il voudra savoir, comment les arts, les manufactures se sont établies ; il suivra leur passage et leur retour d'un pays dans un autre. Les changements dans les mœurs et dans les lois seront enfin son grand objet » (Voltaire 1957b, 47-48).

En résumé, l'intention de Voltaire est donc de fonder une étude de l'histoire utile et susceptible de contribuer au progrès de l'humanité. De plus, le contenu même de ses récits doit fournir la preuve des progrès de l'esprit humain. Néanmoins, au-delà de son intention initiale, la mise en œuvre de ce principe dans ses récits historiques pose beaucoup de questions. Tout d'abord, cette forte ambition de créer une nouvelle histoire en mesure de démontrer le progrès se heurte en elle-même au désir de raconter l'histoire de façon scientifique et objective. Ainsi, Myrtille Méricam-Bourdet (2008) montre bien comment Voltaire défigure ses sources dans ses récits historiques ; malgré l'insertion de nouvelles disciplines du savoir, par exemple l'« économie-politique », ses récits sacrifient souvent l'exactitude et négligent les détails des données historiques. De plus, puisque Voltaire s'intéresse surtout à l'actualité contemporaine, ses écrits sont inévitablement mobilisés par « une tentative de réponse à des débats qui intéressent globalement la sphère politique » : pour convaincre ses lecteurs, ou plutôt pour écraser ses adversaires, l'écriture de Voltaire devient forcément très polémique. « Il n'est alors pas certain que l'objectivité et la vérité historiques en sortent indemnes dans ses œuvres historiques » (Méricam-Bourdet 2008, 434). Pour cette raison, la spécialiste affirme qu'« une telle hypothèse nous invite dans tous les cas à revenir sur l'étude des perméabilités entre les grands genres, qu'il s'agisse du conte philosophique, de l'essai, du traité, ou du pamphlet, afin de réexaminer les différents types de discursivité au sein de l'histoire » (Méricam-Bourdet 2008, 445).

Notons pourtant que Voltaire n'a pas une vision systématique de l'histoire comme celle des historiens du XIX^e siècle (Augustin Thierry surtout, Jules Michelet à ses débuts) qui pensaient que chaque étape historique, chaque événement, pouvait entrer dans un système, comme si tout avait une finalité. Voltaire ne construit pas de système pour expliquer l'histoire, mais il croit à l'évolution globale de l'humanité. Sa vision téléologique est celle d'une inéluctable progression vers un bien-être moral et matériel, combat dont le terme n'est pas fixé, et qui comporte également des phases de régression. Il est donc préférable, pour faire la différence, d'utiliser l'expression « sens de l'évolution » plutôt que « sens de l'histoire », qui fait trop référence à ces systèmes de pensée du XIX^e siècle (Castagnès 2019, 269-70).

La Corée dans les œuvres de Voltaire : résultats de recherche

Dans notre enquête, nous avons utilisé deux bases de données : *Tout Voltaire*, pour analyser l'ensemble des œuvres de l'écrivain, et *Electronic Enlightenment*, de l'Université d'Oxford, pour consulter toute sa correspondance. Dans les résultats de recherche, au total, treize occurrences du mot-clé « Corée » ont été trouvées : huit dans l'*Essai sur les mœurs*, deux dans *L'Orphelin de la Chine*, une dans l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* (1759), une dans *La Défense de mon oncle* (1767), une dans la publication des carnets de notes manuscrits. Le mot-clé « coréens » apparaît une fois dans *L'Orphelin de la Chine* ; au singulier, « coréen » est mentionné sept fois en tout, cinq dans *L'Orphelin de la*

Chine, une dans la *Relation du bannissement des Jésuites de la Chine* (1768) et une dans la *Question sur l'Encyclopédie* (1770-1772). En revanche, aucune occurrence dans la correspondance. Parmi les ouvrages cités, *L'Orphelin de la Chine* est une pièce de théâtre qui passe pour refléter l'imagination de Voltaire ; les autres occurrences sur la Corée sont principalement au service de son point de vue sur l'histoire et la civilisation mondiales. Nous allons donc examiner la manière dont la Corée est présentée dans ces textes.

La Corée dans les récits historiques et philosophiques de Voltaire

L'Histoire de l'empire de Russie est considérée comme la première histoire moderne écrite à partir de l'examen critique de documents sur Pierre le Grand. La Corée y est mentionnée très brièvement dans le chapitre qui illustre le commerce avec la Chine : « Ils [les envoyés russes] y sont logés dans une vaste maison que l'empereur Cam-hi avait assignée autrefois aux envoyés de la Corée » (Voltaire 1957d, 570).

La *Relation du bannissement des Jésuites de la Chine* est un dialogue philosophique entre un jésuite et l'empereur de Chine ; la Corée n'y est mentionnée qu'en tant que nation impie :

FRÈRE RIGOLET. Auguste souverain des quinze provinces anciennes de la Chine et des quarante-deux provinces tartares, ma religion est la seule véritable, comme me l'a dit mon préfet le frère Bouvet, qui le tenait de sa nourrice. Les Chinois, les Japonais, les Coréens, les Tartares, les Indiens, les Persans, les Turcs, les Arabes, les Africains, et les Américains, seront tous damnés. On ne peut plaire à Dieu que dans une partie de l'Europe, et ma secte s'appelle la religion catholique, ce qui veut dire universelle (Voltaire 1877-1885b, 4).

Dans les *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs* (1770-1772) et dans le *Dictionnaire philosophique* qui les précède, les Coréens (à l'article Enfer) sont présentés comme un peuple qui ne conçoit pas le monde « souterrain ». Il me semble à ce propos, comme en ce qui concerne les Japonais et les Chinois, que Voltaire limite dans cette œuvre la religion des Coréens au confucianisme :

ENFER – *Inferum*, souterrain : les peuples qui enterraient les morts les mirent dans le souterrain ; leur âme y était donc avec eux. Telle est la première physique et la première métaphysique des Égyptiens et des Grecs. Les Indiens, beaucoup plus anciens, qui avaient inventé le dogme ingénieux de la métempsycose, ne crurent jamais que les âmes fussent dans le souterrain. Les Japonais, les Coréens, les Chinois, les peuples de la vaste Tartarie orientale et occidentale, ne surent pas un mot de la philosophie du souterrain (Voltaire 1877-1885a, 18, 540).

Dans *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*, les allusions à la Corée sont plus nombreuses. Cet ouvrage – en préparation à partir de 1741, révisé pendant de nombreuses années et finalement publié en édition définitive en 1778 – est considéré comme l'aboutissement de la pensée de Voltaire sur l'histoire de

l'humanité. Dans la préface, l'auteur critique sévèrement la vision chrétienne, européocentrique, de Jacques-Bénigne Bossuet telle qu'elle apparaît dans le *Discours sur l'histoire universelle* (1681). Le premier chapitre de l'*Essai* est consacré à une présentation de la Chine (« De la Chine, de son antiquité, de ses forces, de ses lois, de ses usages, de ses sciences »), signe représentatif d'une nouvelle approche de l'histoire universelle de toute l'humanité, qui se distingue de l'histoire centrée sur l'Europe et le christianisme décrite par Bossuet. Quant à la Corée, elle est mentionnée dès la préface :

L'empire de la Chine dès lors était plus vaste que celui de Charlemagne, surtout en y comprenant la Corée et le Tonkin, provinces alors tributaires des Chinois. Environ trente degrés en longitude et vingt-quatre en latitude forment son étendue. Nous avons remarqué que le corps de cet État subsiste avec splendeur depuis plus de quatre mille ans, sans que les lois, les mœurs, le langage, la manière de s'habiller, aient souffert d'altération sensible. [...] Puis donc que l'empereur *Hiao*, qui vivait incontestablement plus de deux mille quatre cents ans avant notre ère, conquit tout le pays de la Corée, il est indubitable que son peuple était de l'antiquité la plus reculée (Voltaire 1963, I : 206-208).

Voltaire reprend exactement ce passage sur l'histoire de la conquête de la Corée par Hiao (堯)³ lorsqu'il rédige en 1767 *La Défense de mon oncle* (Voltaire, 1877-1885c, 390). Ainsi, présente-t-il les nations coréenne et chinoise comme étant les plus anciennes de l'humanité. La Corée est à nouveau évoquée dans le chapitre 60 de l'*Essai sur les mœurs*, intitulé « De l'Orient, et de Gengis-Kan », qui explique la conquête de Gengis Khan. L'expression « l'extrémité orientale de notre globe » montre bien que pour Voltaire la Corée est un pays particulièrement lointain :

Bientôt maître de tous les pays qui sont entre le fleuve Volga et la muraille de la Chine, il attaqua enfin cet ancien empire qu'on appelait alors le Catai. Il prit Cambalu, capitale du Catai septentrional. C'est la même ville que nous nommons aujourd'hui Pékin. Maître de la moitié de la Chine, il soumit jusqu'au fond de la Corée. L'imagination des hommes oisifs, qui s'épuise en fictions romanesques, n'oserait pas imaginer qu'un prince partit du fond de la Corée, qui est l'extrémité orientale de notre globe, pour porter la guerre en Perse et aux Indes. C'est ce qu'exécuta Gengis (Voltaire 1963, I : 607-608).

Dans le même contexte, au chapitre 88 intitulé « De Tamerlan », est mentionnée la conquête de la Chine et de la Corée par les Mongols (Voltaire 1963, I : 807). Voltaire parle encore de la Corée au chapitre 142 intitulé « Du Japon », où il présente sa conception de l'« histoire universelle » :

Je ne sais pourquoi on a appelé les Japonais *nos antipodes en morale* ; il n'y a point de pareils antipodes parmi les peuples qui cultivent leur raison. La religion la plus autorisée au Japon admet des récompenses et des peines après la mort. Leurs

³ C'est moi qui ajoute entre parenthèses les caractères chinois.

principaux commandements [...] sont précisément les nôtres. Le mensonge, l'incontinence, le larcin, le meurtre, sont également défendus ; c'est la loi naturelle réduite en préceptes positifs. [...] Si leurs usages sont différents des nôtres, tous ceux des nations orientales le sont aussi depuis les Dardanelles jusqu'au fond de la Corée. Comme le fondement de la morale est le même chez toutes les nations, il y a aussi des usages de la vie civile qu'on trouve établis dans toute la terre. On se visite, par exemple, au Japon, le premier jour de l'année, on se fait des présents comme dans notre Europe. Les parents et les amis se rassemblent dans les jours de fête (Voltaire 1963, II : 312-13).

Pour un représentant de la philosophie des Lumières tel que notre auteur, les expressions « histoire universelle » et « histoire mondiale » concernent principalement l'histoire des peuples qui cultivent la raison. Pour lui, le désir de progrès moral et matériel est pratiquement consubstantiel à l'homme. Les mœurs sont donc basées sur les impératifs d'une morale naturelle qui est universelle. Mais pourquoi Voltaire n'essaye-t-il pas d'intégrer la Corée dans son plan de l'histoire mondiale ? Au lieu de la traiter dans un chapitre à part entière, pourquoi mentionne-t-il seulement la Corée comme un pays ancien au bout du monde ? Vers la fin de l'ouvrage, dans le chapitre 196 intitulé « Du Japon au XVII^e siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays », Voltaire, en énumérant les pays qu'il n'a pas traités, avoue ainsi :

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste et plus opulent qu'il n'est ; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tonkin, le Laos, Ava, Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance ; et dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale (Voltaire 1963, II : 798).

L'écrivain se montre circonspect lorsqu'il traite de ce pays dans le plan d'ensemble de son histoire générale, les documents concernant la Corée n'étant pas suffisants. On retrouve cette même attitude de prudence dans son travail d'historien, comme il le révèle dans ses notes :

Plus je voudrais étendre mes connaissances dans l'histoire, plus je vois qu'il faut les borner. Un asiatique, un habitant du vaste païs de la Chine sait à peine que nous existons, et nôtre Europe est pour lui ce que la Corée et le nord du Japon sont pour nous (Voltaire 1968, 632).

La Corée dans le théâtre de Voltaire

En revanche, dans *L'Orphelin de la Chine*, Voltaire présente l'image de la Corée avec une certaine audace littéraire. La pièce est interprétée la première fois aux Délices, la propriété de l'écrivain située aux alentours de Genève. Elle est jouée ensuite officiellement le 20 août 1755 à Paris. C'est la première tragédie française qui met en scène des personnages extrême-orientaux. Voltaire a pris

le modèle de cette pièce dans le drame chinois *Tchao-Chi-Cou-Cuth* (趙氏孤兒, ou *L'Orphelin de la maison Tchao*). La traduction de ce drame a été insérée par le père jésuite Jean-Baptiste Du Halde (1674-1743) dans sa *Description de l'Empire de la Chine* (Du Halde 1735, III : 339-66). Dans sa lettre dédicatoire au duc de Richelieu, Voltaire précise quel est le but de la pièce :

L'idée de cette tragédie me vint, il y a quelque temps, à la lecture de *l'Orphelin de Tchao*, tragédie chinoise traduite par le P[ère] Prémare, qu'on trouve dans le recueil que le P[ère] du Halde a donné au public. Cette pièce chinoise fut composée au XIV^e siècle, sous la dynastie même de Gengis-kan : c'est une nouvelle preuve que les vainqueurs tartares ne changèrent point les mœurs de la nation vaincue ; ils protégèrent tous les arts établis à la Chine : ils adoptèrent toutes ses lois. Voilà un grand exemple de la supériorité naturelle que donnent la raison et le génie sur la force aveugle et barbare ; et les Tartares ont deux fois donné cet exemple, car lorsqu'ils ont conquis encore ce grand empire, au commencement du siècle passé, ils se sont soumis une seconde fois à la sagesse des vaincus ; et les deux peuples n'ont formé qu'une nation, gouvernée par les plus anciennes lois du monde : événement frappant, qui a été le premier but de mon ouvrage (Voltaire 1877-1885d, 295-96).

Voltaire a voulu décrire dans cette pièce la victoire spirituelle de la nation vaincue – mais civilisée – sur le conquérant barbare. Il a conçu ce drame pour démontrer la supériorité de la raison, le triomphe de la civilisation sur la barbarie. C'est en fait l'un des plus importants principes de Voltaire historien. Pour l'illustrer, il recourt à des événements historiques : la conquête chinoise de la Mongolie en 1273 et la conquête chinoise des Mandchous en 1644. En somme, ce qu'il veut montrer, c'est que les Mongols et les Mandchous ont certes conquis la Chine, un pays plus civilisé, mais qu'ils ont fini par être assimilés à la culture supérieure chinoise. La pensée sur la civilisation de Voltaire et sa sympathie pour la Chine, pour la civilisation chinoise, sont bien représentées.

Les Coréens apparaissent dans l'intrigue de la pièce, mais ils sont physiquement absents de la scène et de l'action, même si l'on parle d'eux à plusieurs reprises. Pendant une grande partie de la tragédie, les deux personnages chinois, Idamé et Zamti, attendent les Coréens car ils doivent soutenir la dynastie chinoise des Song – qui représente la civilisation – alors menacée par Gengis Khan, qui incarne la barbarie. Les Coréens, quant à eux, n'ont d'existence que dans le discours. Bien qu'ils soient absents de la scène, Voltaire leur donne le rôle des sauveurs, car ils s'opposent aux Mongols destructeurs et cruels. Dans cette pièce, Voltaire présente les Coréens comme loyaux, généreux et courageux. Le chef de la Corée est ainsi un prince jugé insolent par le chef mongol :

ASSÉLI – Les Coréens, dit-on, rassemblaient une armée ; / Mais nous ne savons rien que par la renommée, / Et tout nous abandonne aux mains des destructeurs.

GENGIS – Allez, au pied des murs hâtez-vous de vous rendre ; / L'insolent Coréen ne pourra nous surprendre ; / Ils ont proclamé roi cet enfant malheureux, / Et, sa tête à la main, je marcherai contre eux.

ZAMTI – Cependant l’orphelin n’attend que le trépas ; / Mes soins l’ont enfermé dans ces asiles sombres / Où des rois ses aïeux on révère les ombres ; / La mort, si nous tardons, l’y dévore avec eux. / En vain des Coréens le prince généreux / Attend ce cher dépôt que lui promet mon zèle (Voltaire 1877-1885d, respectivement acte I, sc. 1, 303-304 ; acte IV, sc. 1, 335 ; acte IV, sc. 6, 343).

Le dénouement de cette pièce montre bien l’intention de Voltaire annoncée dans la lettre dédicatoire. Le héros Gengis Khan tombe sous l’influence de la culture chinoise, représentée par les mandarins Zamti et Idamé. Finalement le vainqueur est vaincu par la morale des Chinois et par la leçon de leur civilisation :

GENGIS – Tous deux je vous admire, et vous m’avez vaincu. / [...] Je fus un conquérant, vous m’avez fait un roi. / (*À Zamti.*) / Soyez ici des lois l’interprète suprême ; / Rendez leur ministère aussi saint que vous-même ; / Enseignez la raison, la justice, et les mœurs. / Que les peuples vaincus gouvernent les vainqueurs, / Que la sagesse règne, et préside au courage ; / Triomphez de la force, elle vous doit hommage : / J’en donnerai l’exemple, et votre souverain / Se soumet à vos lois les armes à la main (Voltaire 1877-1885d, acte V, sc. 6, 355-56).

On peut se demander comment Voltaire a conçu cette image de la Corée. Dans sa pièce, on voit des éléments qui relèvent de la vraisemblance : cela voudrait-il dire qu’il y a une vérité théâtrale ? Ou bien cette pièce n’est-elle qu’une pure « fable », comme il le dit dans sa lettre à Charles Augustin de Ferriol, comte d’Argental, le 19 août 1753 : « c’est la rêverie d’un vieux fou » (Voltaire 1753)?

Quelles sont les sources documentaires de Voltaire ?

Jang Jae-Yong, chercheur-bibliothécaire qui étudie le fonds sur l’Orient de l’Université de Berkeley, a recensé dans la base de données *WorldCat* les livres occidentaux antérieurs au XVIII^e siècle mentionnant la Corée. Il a trouvé huit documents, mais dans sept d’entre eux – récits et relations de missionnaires jésuites italiens, portugais et espagnols – les références à la Corée sont très brèves et limitées.⁴

Pour avoir des renseignements plus précis il faut attendre le marchand hollandais Hendrik Hamel, qui fait naufrage en 1653 sur la côte sud de l’île méridionale de Jeju (alors nommé *Quelpaert* par les navigateurs occidentaux) ; retenu d’abord en Corée, il parvient à s’évader en 1666 en direction du Japon. Il a donc

⁴ Ce sont les documents suivants : *História do Japão* (manuscrit, 1593-1597 ?), par le jésuite portugais Luis Fróis ; *Historia de las misiones* (1601), par le jésuite espagnol Luis de Guzman ; *De Christiana expeditione apud Sinas suscepta ab Societate Iesu* (1615), par les jésuites italiens Matteo Ricci et Nicolas Trigault ; *História da Igreja do Japão* (1620 ?), par le jésuite portugais João Rodrigues ; *Relação da propagação de fé no reyno da China e outros adjacentes* (manuscrit, 1641 ? ou 1637 ?), par le jésuite portugais Alvaro Semedo ; *De bello Tartarico historia* (1654), par le jésuite italien Martino Martini ; *Historia de la conquista de la China por el Tartaro* (1654), par le vice-roi de Nouvelle Espagne, Juan de Palafox y Mendoza (voir Jang 2016, 42-60).

vécu treize ans en Corée. En 1668, à Rotterdam, il publie le premier ouvrage occidental sur la Corée, qui connaît un succès immédiat et qui sera réédité à plusieurs reprises. En France, en 1670, paraît une traduction sous le titre *Relation du naufrage d'un vaisseau hollandois, Sur la Coste de l'Isle de Quelpaert : Avec la description du Royaume de Corée : Traduite du Flamand, par Monsieur Minutoli*. Cette représentation de la Corée proposée par Hamel est donc à la fois nouvelle, précise et surtout très largement diffusée. Notons cependant que Hamel y décrit la Corée sous un jour assez négatif.

En 1735 paraît la *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* en quatre tomes par Jean-Baptiste Du Halde, jésuite du collège Louis-le-Grand. Composé à partir des *Lettres édifiantes et curieuses*, documents produits par des missionnaires jésuites du monde entier (1703-1776), ainsi que de nombreux rapports inédits, et contenant des traductions de textes chinois, l'ouvrage a un impact considérable sur la société européenne du XVIII^e siècle. Les philosophes des Lumières y puisent de quoi nourrir leurs réflexions et leurs controverses sur les religions, la civilisation et les mœurs. Pour les géographes, c'est la première « carte fiable et précise » de la Corée. Elle est accompagnée de quarante-deux cartes des provinces chinoises, par Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville (1697-1782). La partie concernant la Corée (*Observations géographiques sur le Royaume de Corée, tirées des mémoires du Père Régis et Histoire abrégée de la Corée*, qui contient une carte du pays), compilée par le jésuite Jean-Baptiste Régis à partir de sources chinoises, se trouve dans le quatrième tome et comprend vingt-sept pages (Du Halde 1735, IV : 423-51). Régis décrit la Corée dans une optique favorable.

L'abbé Prévost (1697-1763), dans son *Histoire générale des voyages* en quinze tomes (1746-1759), introduit des références relatives à la Corée dans le tome VI (1748), où il traduit et « réduit » les ouvrages des deux auteurs mentionnés ci-dessus, Hendrik Hamel et Jean-Baptiste Régis. On peut donc dire qu'il s'agit d'une synthèse des connaissances sur la Corée d'alors. Cette double présentation a le mérite d'accueillir d'une part les travaux savants d'un missionnaire bien renseigné par de multiples sources chinoises et d'autre part le témoignage d'un marchand, en nous proposant de les comparer :

Nos Mémoires sont fort stériles sur la Corée. [...] On trouve à la vérité une Relation de quelques Hollandois, qui y firent voile, dit-on, d'une Isle nommé *Quelpaert*, & qui passerent quelque-tems dans les terres. Mais c'est au Lecteur à juger de la confiance qu'il doit prendre à leur témoignage, après l'avoir comparé avec les Observations dont leur récit sera précédé. Elles sont du Pere Regis, un des Missionnaires qui furent employés à dresser la Carte de la Chine, & le Pere du Halde en a publié l'Extrait (Prévost 1746-1754, VI : 500-501).

Voltaire était un grand amateur de livres. Le 30 mai 1778, à sa mort, son amie et admiratrice Catherine II de Russie acheta tous les livres, les lettres et les manuscrits présents dans la maison de Ferney où l'écrivain avait passé les dernières années de sa vie. Actuellement, grâce aux 6814 livres conservés au musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, on est en mesure de connaître quelles

étaient les lectures de Voltaire à l'époque. À partir de ces données, Basil Guy, qui a publié une édition moderne de *L'Orphelin de la Chine*, indique les sources possibles sur la Chine, pour *L'Orphelin* ainsi que pour *l'Essai sur les mœurs* (Guy 2009). Il s'agit essentiellement des *Lettres édifiantes et curieuses* citées plus haut, de *L'Empire de la Chine* de Jean-Baptiste Du Halde, de *l'Histoire de Gentchiscan* du jésuite Antoine Gaubil (1739), de *l'Histoire générale des voyages* de l'abbé Prévost et de *l'Esprit des lois* de Montesquieu. Comme nous l'avons vu, dans la lettre dédicatoire de *L'Orphelin de la Chine* Voltaire avait d'ailleurs déclaré avoir lu l'œuvre de Du Halde.

Comment Régis présente-t-il la Corée et les Coréens ?

Fidèle à la tradition des jésuites qui « flattent la nation chinoise » (Landry-Deron 2002, 12), Régis présente également les Coréens d'une façon très favorable :

Il faut maintenant donner quelque connoissance des peuples de la Corée : ils sont d'ordinaire bien faits, d'un naturel doux & traittable : ils aiment les sciences, & sçavent les Lettres Chinoises : ils sont adonnez à la Musique & à la Danse. [...] Quoique les révolutions fatales à tous les Etats, ayent un peu alteré cette premiere innocence, ils en conservent encore assez pour servir de modele aux autres Nations (Du Halde 1735, IV : 448).

Le père jésuite affirme que la Corée est un très vieux royaume placé sous la domination chinoise depuis le temps de *Yau* (堯) ; c'est en le lisant que Voltaire acquiert la conviction que l'histoire de la Corée remonte aux origines de la Chine :

La Corée est un Royaume très-ancien, comme il est aisé de le montrer par les annales, & les plus anciens Livres de la Chine. [...] Les Peuples de la Corée furent soumis aux Chinois depuis *Yao*, qui commença à regner 2357. ans avant l'Ere Chrétienne (Du Halde 1735, IV : 426, 432).

On trouve également le thème des Coréens courageux :

Il sort de plus grands hommes des Province du Nord que de celles du Midi. Les peuples du Nord ont de l'inclination pour les armes, & deviennent d'excellens Soldats⁵ (Du Halde 1735, IV : 448).

Régis estime que c'est avec la dynastie de *Tchao ssien* (朝鮮) et le « sage » prince chinois *Ki tse* (箕子) que commence la véritable histoire de la Corée, conformément à l'opinion des historiens chinois. Il y a donc une affinité culturelle entre la Corée et la Chine :

⁵ Ce passage est cité par Montesquieu dans *l'Esprit des Lois*, à l'appui de sa théorie du climat en relation avec le courage des peuples : « Les peuples du nord de la Chine [en note : Le P. du Halde, tome I, pag. 112] sont plus courageux que ceux du midi ; les peuples du midi de la Corée [en note : Les livres Chinois le disent ainsi, *Ibid.*, tom. IV, p. 448] ne le sont pas tant que ceux du nord » (Montesquieu 1995, 517).

Mais on sçait si peu de choses de leur histoire avant la Dynastie des *Tcheou* (周), que les Historiens Chinois ont raison de commencer l'établissement de cette Monarchie par *Ki tse* (箕子) [...]. *Ki tse*, ce Prince si sage de la Dynastie des *Chang* (商), est regardé comme le fondateur du Royaume de *Tchaossien* (朝鮮). Ses avis salutaires & pleins de liberté, lui attirèrent l'indignation de *Tcheou* (紂) son neveu qui étoit Empereur de la Chine. Ce Tyran, loin de suivre de sages conseils qui l'auroient sauvé lui & l'Etat, le condamna à une étroite prison, où il fut détenu jusqu'à ce qu'il en fût tiré par *Vou vang* (武王), qui fit perdre à *Tcheou* (紂) & la Couronne & la vie, & fonda la Dynastie des *Tcheou* (周) l'an 1122. avant le commencement de l'Ere Chrétienne. *Ki tse* ne fut pas plutôt élargi, qu'il songea à se soustraire à la domination de celui qui avoit ôté l'Empire à sa Famille. Il ne trouva pas de lieu plus propre à son dessein que le *Tchao ssien* où il s'établit. *Vou vang*, loin de désapprouver le parti qu'il prenoit, le fit Souverain du Pays, pour délivrer du chagrin qu'il auroit eu de se soumettre aux *Tcheou* (Du Halde 1735, IV : 432-33).

Il est donc raisonnable de suggérer que, lors de la conception de *l'Orphelin de la Chine*, Voltaire s'est référé principalement aux travaux de Régis. La pièce présente les Coréens comme les sauveurs de la civilisation chinoise, en opposition aux Mongols destructeurs et barbares. Ce qui est très intéressant, c'est de constater qu'Hendrick Hamel dénonce, au contraire, la couardise des Coréens :

Ils [les Coréens] sont d'un naturel efféminé, sans aucune marque de courage. [...] Loin d'avoir honte de leur lâcheté, ils déplorent la condition de ceux qui sont obligés de combattre (Prévost 1746-1754, VI : 535-36).

Nous pouvons en conclure que Voltaire a puisé l'image des Coréens courageux dans la lecture du père Régis. De plus, dans *l'Histoire abrégée de la Corée*, le jésuite insiste sur la ténacité des Coréens qui luttent contre les invasions des pays étrangers, depuis la période de Hiao et ce jusqu'au XVIII^e siècle. Pour Voltaire, les informations fournies par le savant jésuite sont donc plus crédibles que le récit d'un simple marchand hollandais. En réalité, sa confiance dans les documents des jésuites se manifeste à plusieurs reprises dans son œuvre.

Nous nous proposons maintenant d'aborder les procédés de l'écriture historico-philosophique et de l'écriture dramatique de Voltaire, et nous tenterons de comprendre comment l'écrivain conçoit ces deux genres. Commençons tout d'abord par examiner la distinction qu'il opère entre l'opéra et la tragédie :

L'opéra aime le merveilleux. On est là dans le pays des métamorphoses d'Ovide. La tragédie est le pays de l'histoire, ou du moins de tout ce qui ressemble à l'histoire par la vraisemblance des faits et par la vérité des mœurs (Voltaire 1877-1885e, 348).

Cette distinction entre l'opéra, domaine du merveilleux, et la tragédie, domaine de l'histoire, nous montre clairement comment Voltaire conçoit le théâtre : c'est par le critère de la vraisemblance et de la vérité des mœurs que la tragédie peut appartenir à l'histoire, avec laquelle elle entretient de fortes affinités.

Comme nous l'avons déjà remarqué, l'écriture historique de Voltaire ne s'attache pas aux détails comme le font les simples annalistes.⁶ Pour lui, l'histoire est une discipline dans laquelle peuvent se manifester des compétences rhétoriques et littéraires. Dans cette optique, il insiste sur le fait que la vraisemblance vaut la vérité dans les récits historiques :

Presque rien de ce que les Occidentaux ont écrit sur les peuples de l'Orient avant les derniers siècles, ne nous paraissait vraisemblable et nous savions combien en fait d'histoire tout ce qui est contre la vraisemblance est presque toujours contre la vérité (Voltaire 1754).

Pierre Force a signalé l'importance du critère de vraisemblance dans les récits historiques de Voltaire, mais il ne s'agit pas là d'un critère esthétique : c'est une catégorie critique, et c'est ce qui permet de distinguer entre « faits vrais » et « faits faux » (Force 2014, 63). Ce principe nous aide à comprendre la fameuse distinction voltairienne entre la fable et l'histoire : « L'histoire est le récit des faits donnés pour vrais, au contraire de la fable, qui est récit des faits donnés pour faux » (Voltaire 1877-1885a, 19, 347). Ainsi, « il faut distinguer soigneusement la fable de l'histoire » et « il faut aussi discerner entre la raison et la chimère » (Voltaire 1877-1885g, 29, 280). Pierre Force nous montre que chez Voltaire et ses contemporains, « le jugement critique de l'historien ne porte pas sur l'établissement d'une "réalité historique" (concept étranger à la pensée du XVIII^e siècle). Il consiste simplement à établir qu'un récit est préférable à un autre récit » (Force 2014, 61).

À travers l'analyse des documents consultés par Voltaire sur la Corée, nous pouvons constater que son écriture historique se fonde sur ces principes. Pour exprimer ses idées il cherche, parmi les divers récits historico-philosophiques, le mode d'expression qui lui convient le mieux. En ce qui concerne le théâtre, il a exposé sa propre conception de la vérité théâtrale, à savoir la vraisemblance :

J'avoue que j'aime à voir dans un ouvrage dramatique les mœurs de l'antiquité, et à comparer les héros qu'on met sur le théâtre avec la conduite et le caractère que les historiens leur attribuent. Je ne demande pas qu'ils fassent sur la scène ce qu'ils ont réellement fait dans leur vie ; mais je me crois en droit d'exiger qu'ils ne fassent rien qui ne soit dans leurs mœurs : c'est là ce qu'on appelle la vérité théâtrale (Voltaire 1877-1885f, 178).

Voltaire écrit *L'Orphelin de la Chine* en suivant le même principe. À partir des données fournies par les historiens jésuites, il met en scène les principaux personnages de la tragédie : le conquérant mongol Gengis Khan, le mandarin lettré chinois Zamti et sa femme Idamé, et les Coréens qui ne paraissent pas sur scène. Chacun représente la conduite, le caractère et les mœurs de sa propre nation, mais l'auteur n'hésite pas à modifier les actions qui ont réellement caractérisé leurs vies pour construire son récit visant à démontrer la victoire de la

⁶ « Tout y est vrai – écrit-il dans les *Remarques sur l'histoire* – aux petits détails près, dont il n'y a que les petits esprits qui se soucient beaucoup » (Voltaire 1957a, 44).

civilisation et de la raison contre la barbarie : selon Voltaire, il s'agit d'une vérité théâtrale mais aussi d'une vérité historique.

Ainsi, nous pouvons constater – avec prudence – que pour Voltaire le genre théâtral est un excellent moyen d'exprimer son idéal en tant qu'historien.

Bibliographie

- Acke, Daniel. 1994. "Théâtre." Dans *Dictionnaire Voltaire*, sous la direction de Jacques Lemaire, Raymond Trousson, Jeroom Vercruyse, 231-33. Paris: Hachette.
- Castagnès, Gilles. 2019. "Considérations sur la monarchie et figures du roi dans l'œuvre d'Alfred de Musset." *Nineteenth-Century French Studies* 47, 3-4: 262-77.
- Chun, Jong-Ho. 2018. "Sur les documents de Voltaire à propos de la Corée." *Revue coréenne d'histoire française* 38: 163-205.
- Du Halde, Jean-Baptiste. 1735. *Description géographique, historique, chronologique, politique, et physique de l'empire de la Chine et de la Tartarie Chinoise. Enrichie des cartes generales et particulieres de ce pays, de la carte générale & des cartes particulieres du Thibet, & de la Corée, & ornée d'un grand nombre de Figures & de Vignettes gravées en Taille-douce*, 4 tomes. Paris: chez P. G. Lemercier.
- Force, Pierre. 2014. "Croire ou ne pas croire. Voltaire et le pyrrhonisme de l'histoire." Dans *Érudition et fiction. Troisième rencontre internationale Paul-Zumthor, Montréal, 13-15 octobre 2011*, sous la direction d'Éric Méchoulan, 57-70. Paris: Garnier.
- Gaubil, Antoine. 1739. *Histoire de Gentchiscan et de toute la dynastie des Mongous ses successeurs, conquérans de la Chine : tirée de l'histoire chinoise. Et traduit par R. P. Gaubil de la Compagnie de Jesus, Missionnaire à Péking*. Paris: Briasson.
- Guy, Basil. 2009. Voltaire, *L'Orphelin de la Chine*, "Introduction." Dans *Œuvres complètes de Voltaire*, 45A, édition Basil Guy, Haydn Mason et al., 33-105. Oxford: Voltaire Foundation.
- Jang, Jae-Yong. 2016. *Perceptions of Korean History as Reflected in Western Sources on Korea predating 1945*. Thèse de doctorat à l'Université Nationale de Kangwon [en coréen].
- Landry-Deron, Isabelle. 2002. *La Preuve par la Chine. La "Description" de J.-B. Du Halde, jésuite, 1735*. Paris: EHESS.
- Le Gobien, Charles, et al. 1703-1776. *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des Missions étrangères, par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*, 34 vols. Paris: chez Nicolas Le Clerc et al.
- Méricam-Bourdet, Myrtille. 2008. "Les registres des exportations peuvent l'apprendre." Voltaire entre investigations historiques et polémique." *Dix-huitième siècle* 40: 431-45.
- Montesquieu, Charles Louis de Secondat, baron de, 1995. *De l'Esprit des lois*, édition Laurent Versini. 2 tomes. Paris: Gallimard (Folio).
- Prévost, Antoine-François Prévost d'Exiles, dit l'abbé. 1746-1754. *Histoire générale des voyages, ou nouvelle collection de toutes les relations de voyages par mer et par terre, qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues*, 15 tomes. Paris: Didot.
- Voltaire. 1753. "Lettre de Voltaire à Charles Augustin de Ferriol, comte d'Argental, le 19 août 1753." Dans Voltaire. *Correspondance. III (janvier 1749-décembre 1753)*, édition Theodore Besterman, D5485, 1020-1021. Paris: Gallimard.
- Voltaire. 1754. "Préface (1754)." Dans Voltaire. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Chicago-Oxford: University of Chicago ARTFL Project-Voltaire Foundation.

- <https://artflsrv03.uchicago.edu/philologic4/toutvoltaire/navigate/546/1/6/> (last accessed 08/01/2023).
- Voltaire. 1756. *Remarques pour servir de supplément*. Dans Voltaire. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Chicago-Oxford: University of Chicago ARTFL Project-Voltaire Foundation. <https://artflsrv03.uchicago.edu/philologic4/toutvoltaire/navigate/546/1/14/> (last accessed 08/01/2023).
- Voltaire. 1877-1885a. *Dictionnaire philosophique*. Dans *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Louis Moland, tomes 17-20. Paris: Garnier.
- Voltaire. 1877-1885b. *Relation du bannissement des Jésuites de la Chine*. Dans *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Louis Moland, tome 27. Paris: Garnier.
- Voltaire, 1877-1885c. *La Défense de mon oncle*. Dans *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Louis Moland, tome 26. Paris: Garnier.
- Voltaire. 1877-1885d. *L'Orphelin de la Chine*. Dans *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Louis Moland, tome 5. Paris: Garnier.
- Voltaire. 1877-1885e. *Remarques sur les discours de Corneille*. Dans *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Louis Moland, tome 32. Paris: Garnier.
- Voltaire. 1877-1885f. *Le Triumvirat*, "Préface de l'éditeur." Dans *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Louis Moland, tome 6, 177-79. Paris: Garnier.
- Voltaire. 1877-1885g. *Fragment sur l'histoire générale*. Dans *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Louis Moland, tome 29. Paris: Garnier.
- Voltaire. 1957a. *Remarques sur l'histoire*. Dans Voltaire, *Œuvres historiques*, édition René Pomeau. Paris: Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
- Voltaire. 1957b. *Nouvelles considérations sur l'histoire*. Dans Voltaire, *Œuvres historiques*, édition René Pomeau. Paris: Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
- Voltaire. 1957c. *Le Siècle de Louis XIV*, "Lettre à M. L'abbé Dubos." [30 octobre 1738] Dans Voltaire, *Œuvres historiques*, édition René Pomeau, 605-607. Paris: Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
- Voltaire. 1957d. *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, Chap. XII, "Du commerce avec la Chine." Dans Voltaire, *Œuvres historiques*, édition René Pomeau, 566-70. Paris: Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade).
- Voltaire. 1963. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*, édition René Pomeau. 2 tomes. Paris: Garnier.
- Voltaire. 1968. *Notebooks (I)*, "Fragment 25." Dans *Œuvres complètes de Voltaire*, édition Theodore Besterman, vol. 81. Oxford: Voltaire Foundation.

Sites

- Tout Voltaire*. <https://artflsrv03.uchicago.edu/philologic4/toutvoltaire/> (last accessed 08/01/2023).
- Electronic Enlightenment*. <http://www.e-enlightenment.com/> (last accessed 08/01/2023).